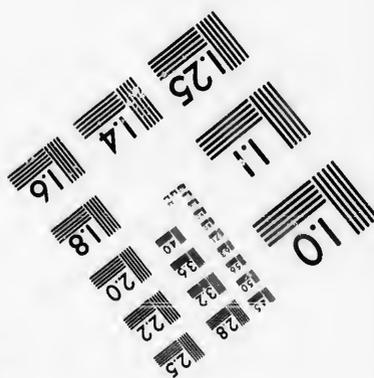
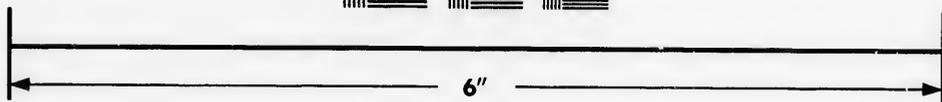
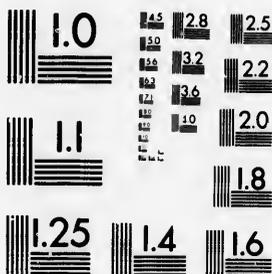


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

14 28
16 32
18 36
20 40
22 44
25 50

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

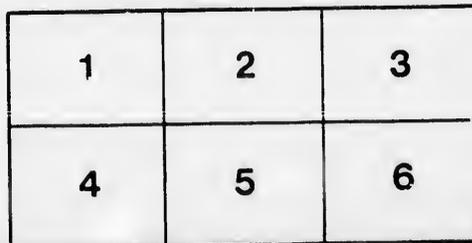
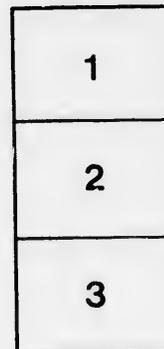
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



d
v
ac
s'
te

(No. 151.)

MANDEMENT

DE

SON EMINENCE LE CARD. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

ORDONNANT AU CLERGÉ ET À TOUS LES FIDÈLES DE L'ARCHIDIOCÈSE
DE QUÉBEC QUI ONT EN MAINS DES ÉCRITS DE MONSIEUR
DE LAVAL, PREMIER ÉVÊQUE DE QUÉBEC, DE LES
TRANSMETTRE À L'ARCHEVÊCHÉ

25 DECEMBRE 1886

ELZEAR-ALEXANDRE CARD. TASCHEREAU,

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Arche-
vêque de Québec,

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Re-
ligieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de
Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.*

Dans Notre mandement du 30 avril 1878, pour la
déposition solennelle des restes mortels de Mgr de La-
val, Nous vous invitons, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, à
adresser au ciel de ferventes prières pour que l'Église
s'occupât un jour de la glorification de ce grand servi-
teur de Dieu.

Vos prières ont été exaucées et quelques semaines plus tard les évêques de la province réunis en Concile manifestèrent ce désir, et une commission nommée par Nous commença les longues et rigoureuses procédures exigées comme préliminaires nécessaires à l'introduction de cette cause. Le rapport de l'enquête faite sur la réputation de vertu et sur les miracles opérés par son intercession, fut envoyé à Rome et après mur examen, la Congrégation des Rites Nous donna instruction de recueillir tous les écrits de Mgr de Laval, c'est-à-dire, " non seulement les ouvrages ou livres, mais aussi " les traités, les opuscules, les méditations, les discours, " les lettres, les pétitions ou requêtes et les brouillons " et autres écrits de la main du serviteur de Dieu ou " dictés ou ordonnés par lui... Dans le cas même où " ces écrits auraient été imprimés, les autographes, s'ils " existent encore, doivent être livrés, à moins qu'il ne " soit certain que les imprimés y sont absolument con- " formes."

Tous ces écrits une fois recueillis devront être envoyés à Rome pour y être minutieusement examinés et reconnus conformes à l'enseignement de l'Eglise.

En vertu de cette instruction apostolique tous les fidèles de ce diocèse, sans exception aucune, sont obligés sous peine des censures, et par conséquent, de faute grave, non seulement de Nous faire parvenir directement ou par l'intermédiaire de leur curé tous les écrits de Mgr de Laval qu'ils auraient en mains, mais aussi de Nous indiquer les personnes qu'ils savent en avoir en leur possession.

Les personnes qui refuseront ou négligeront de Nous faire remettre ces écrits ou de Nous désigner ceux qui en ont, avant LE PREMIER FÉVRIER PROCHAIN, seront considérées comme coupables de désobéissance grave et indignes de recevoir les sacraments.

quelques semaines réunis en Concile mission nommée par diverses procédures judiciaires à l'introduction de l'enquête faite sur miracles opérés par et après mur exa... donna instruction de Laval, c'est-à-dire livres, mais aussi citations, les discours, et les brouillons... viteur de Dieu ou dans le cas même où autographes, s'ils n'ont à moins qu'il ne soit absolument con-

devront être envoyés examinés et reconstruits l'Église.

postolique tous les documents, sont obligés conséquemment, de faute de parvenir directement au curé tous les écrits en mains, mais aussi ils savent en avoir

négligeront de Nous désigner ceux qui prochain, seront en obéissance grave et

Messieurs les Curés, même des paroisses les plus récentes, devront examiner les archives de leur paroisse.

Les communautés religieuses sont tenues de faire des recherches et de Nous en communiquer le résultat par le moyen de leur supérieure ou de leur chapelain.

Tous les fidèles doivent examiner leurs bibliothèques et leurs manuscrits s'ils ont quelque raison de croire qu'il s'y trouve quelque chose de ce qui est demandé ci-dessus.

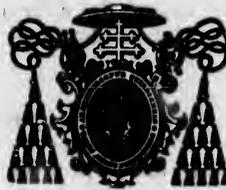
Nous avons la ferme confiance, N. T. C. F., que vous vous ferez un devoir et un bonheur de vous conformer à cette ordonnance du Saint Siège, afin de prouver votre obéissance et de contribuer à la glorification du fondateur de cette église de Québec dont nous sommes les enfants. En même temps continuez d'adresser au ciel de ferventes prières afin que nous ayons tous ensemble l'immense joie de pouvoir un jour l'invoquer publiquement comme notre protecteur et notre père. Et puisque nous sommes à la veille de commencer une nouvelle année, acceptez comme venant du cœur de Mgr de Laval la bénédiction qu'en qualité de son successeur Nous vous donnons en nous servant des paroles du grand Apôtre : *Que la grâce de Notre Seigneur Jésus Christ et la charité de Dieu et la communication du Saint Esprit soit avec vous ; gratia Domini Nostri Jesu Christi et charitas Dei et communicatio Sancti Spiritus sit cum omnibus vobis, Amen. (II. Cor. XIII. 13.).*

Sera le présent mandement lu au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le dimanche qui suivra sa réception et une seconde fois quinze jours plus tard.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archi-
chidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le vingt-
cinq décembre mil huit cent quatre vingt six, en la fête
de la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ.

E.-A. CARD. TASCHEREAU,

ARCH DE QUÉBEC.



Par Son Eminence,

C.-A. MAROIS, Ptre,
Secrétaire.

le sceau de l'archi-
e secrétaire, le vingt-
vingt six, en la fête
ésus-Christ.

SCHEREAU,

ARCH DE QUÉBEC.

on Eminence,

A. MAROIS, Ptre,
Secrétaire.

